



Dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche, du 1^{er} au 8 décembre 2022 **#jevotecgt**

VOTE ELECTRONIQUE => Mode d'emploi pour les scrutins « INRAE »

Plusieurs votes « INRAE ». Vous allez pouvoir élire vos représentants 1/ en CAP ou en CCP si vous êtes contractuel 2/ au CSA de l'INRAE et 3/ au CSAS de votre centre de recherche, soit **3 votes à faire depuis une plateforme de vote électronique dédiée aux scrutins INRAE.**

Comment faire ?

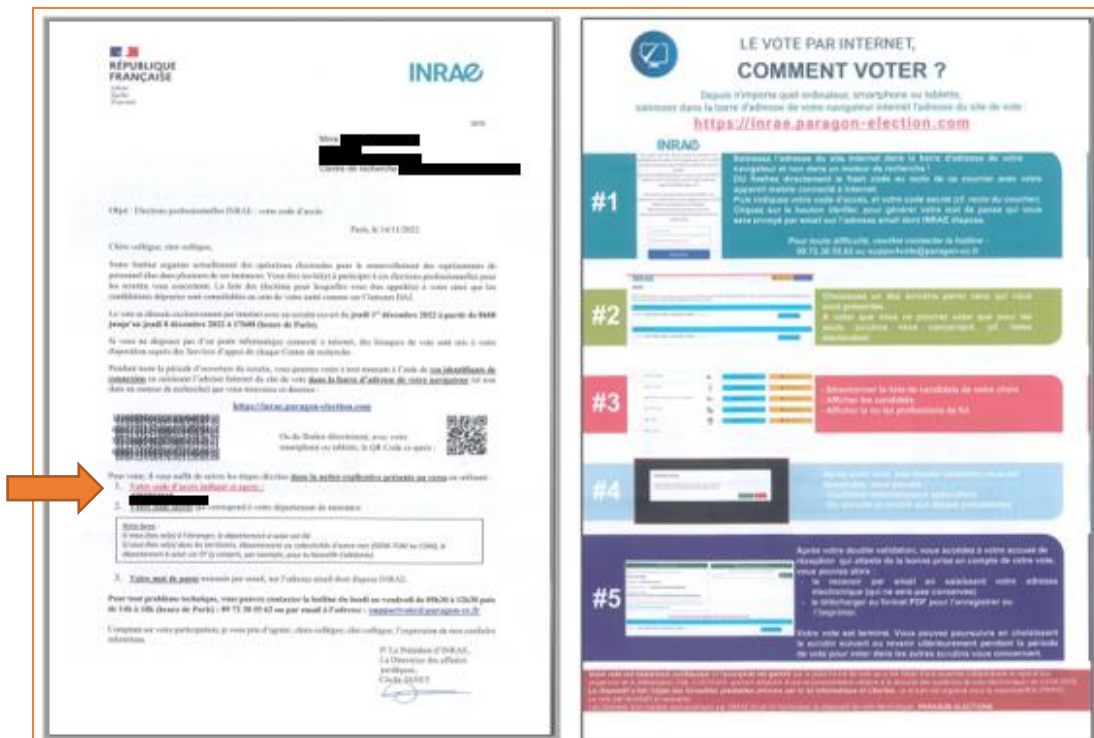
ETAPE 1

*** Vous devez récupérer une enveloppe à votre nom auprès de votre GU. Si vous ne l'avez pas reçu, prenez contact avec votre GU.

Aperçu ci-dessous :



Cette enveloppe contient un document. Ci-dessous aperçu de ce document recto/verso :



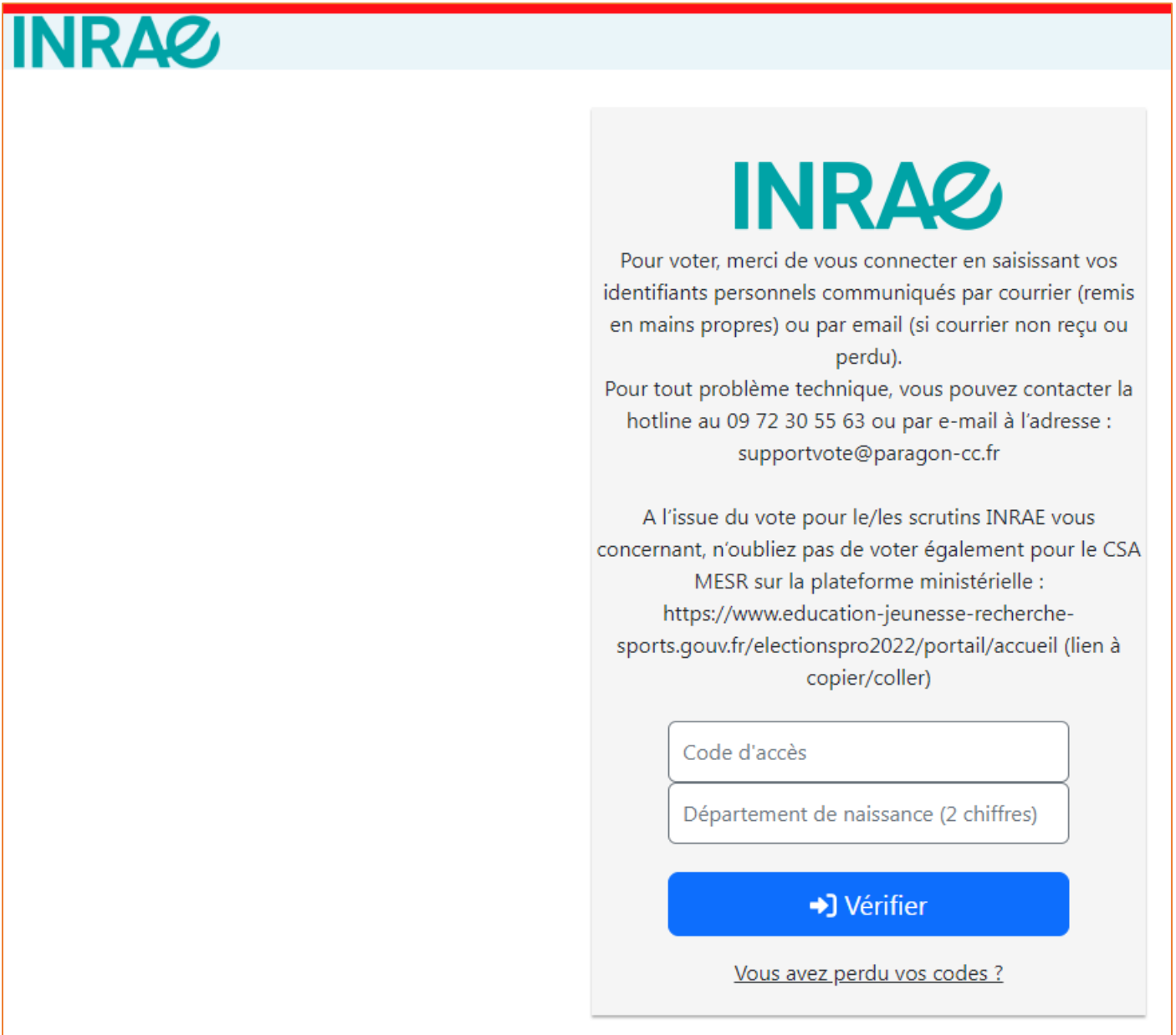
Conservez précieusement ce courrier jusqu'au 8 décembre !!!!

ETAPE 2

*** Vous vous rendez sur la plateforme de vote

Tapez l'adresse suivante dans la barre d'adresse de votre navigateur internet : <https://inrae.paragon-election.com>

Ci-dessous aperçu de ce qui va apparaître :



The screenshot shows the INRAE voting platform interface. At the top left is the INRAE logo. The main content area features a large INRAE logo, followed by instructions for voting: users should connect using personal identifiers (courier or email) and contact support at 09 72 30 55 63 or supportvote@paragon-cc.fr for technical issues. It also reminds users to vote for the CSA MESR on the ministerial platform at <https://www.education-jeunesse-recherche-sports.gouv.fr/electionspro2022/portail/accueil>. Below the text are two input fields: 'Code d'accès' and 'Département de naissance (2 chiffres)'. A blue button with a right arrow and the text 'Vérifier' is positioned below the fields. At the bottom, there is a link: 'Vous avez perdu vos codes ?'.

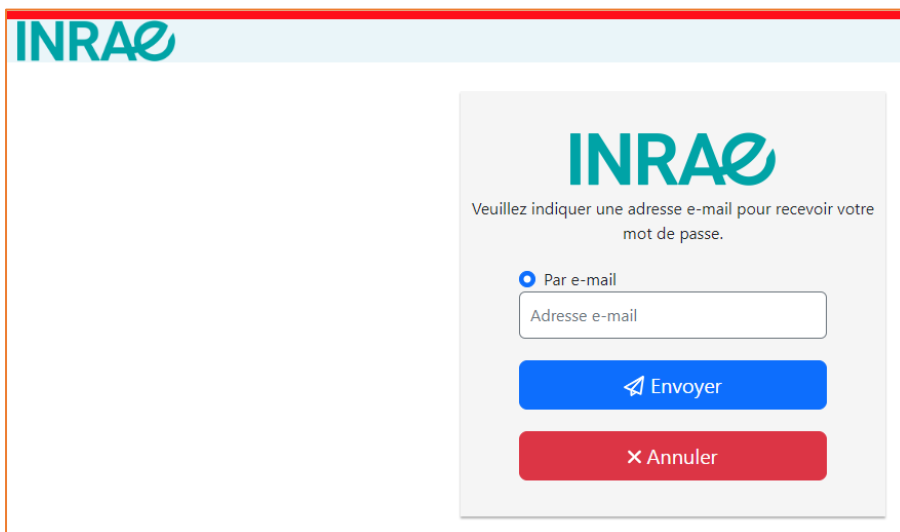
ETAPE 3

*** Vous remplissez ce qui vous est demandé :

- **Code d'accès** : c'est le code qui figure sur le recto du courrier que vous a remis votre GU (Cf. flèche orange sur l'aperçu en ETAPE 1)
- **Département de naissance** : mettre les 2 chiffres de votre département de naissance
Né à l'étranger ? Il faut saisir **99**
Né dans les DOM-TOM ou COM ? Il faut saisir **97**, y compris pour la Nouvelle-Calédonie.

*** Vous cliquez ensuite sur le bouton « Vérifier ».

Ci-dessous aperçu de ce qui va apparaître quand vous aurez cliqué sur ce bouton « Vérifier » :

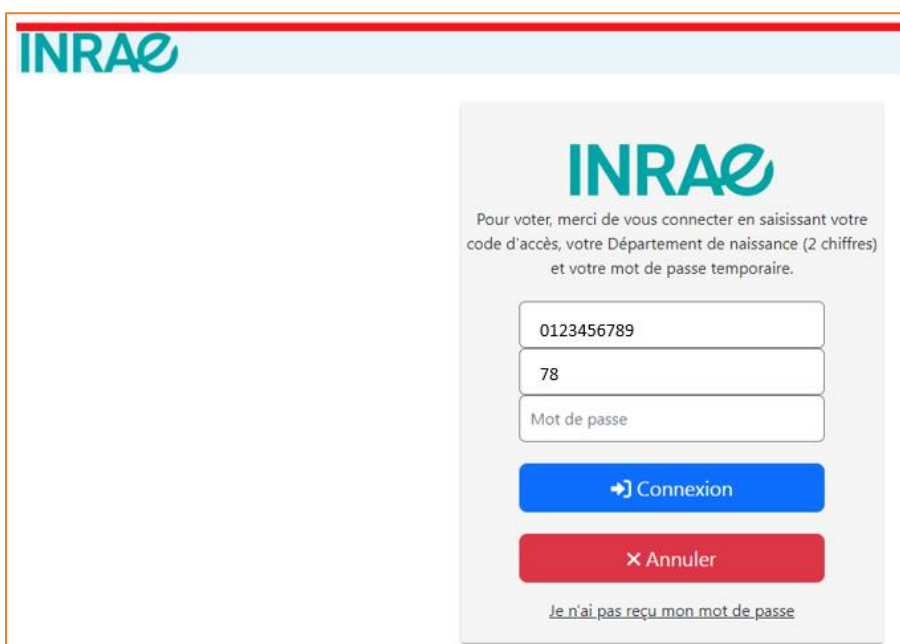


The screenshot shows the INRAE logo at the top left. Below it, the INRAE logo is repeated in a larger font. The text reads: "Veuillez indiquer une adresse e-mail pour recevoir votre mot de passe." There is a radio button selected for "Par e-mail" and a text input field labeled "Adresse e-mail". Below the input field are two buttons: a blue "Envoyer" button with a paper plane icon and a red "Annuler" button with an 'X' icon.

*** Vous remplissez ce qui vous est demandé = vous saisissez votre adresse mail professionnelle.

*** Puis vous cliquez sur le bouton « Envoyer ».

Ci-dessous aperçu de ce qui va apparaître quand vous aurez cliqué sur ce bouton « Envoyer » :



The screenshot shows the INRAE logo at the top left. Below it, the INRAE logo is repeated in a larger font. The text reads: "Pour voter, merci de vous connecter en saisissant votre code d'accès, votre Département de naissance (2 chiffres) et votre mot de passe temporaire." There are three text input fields: the first contains "0123456789", the second contains "78", and the third is labeled "Mot de passe". Below the input fields are two buttons: a blue "Connexion" button with a right-pointing arrow icon and a red "Annuler" button with an 'X' icon. At the bottom, there is a link that says "Je n'ai pas reçu mon mot de passe".

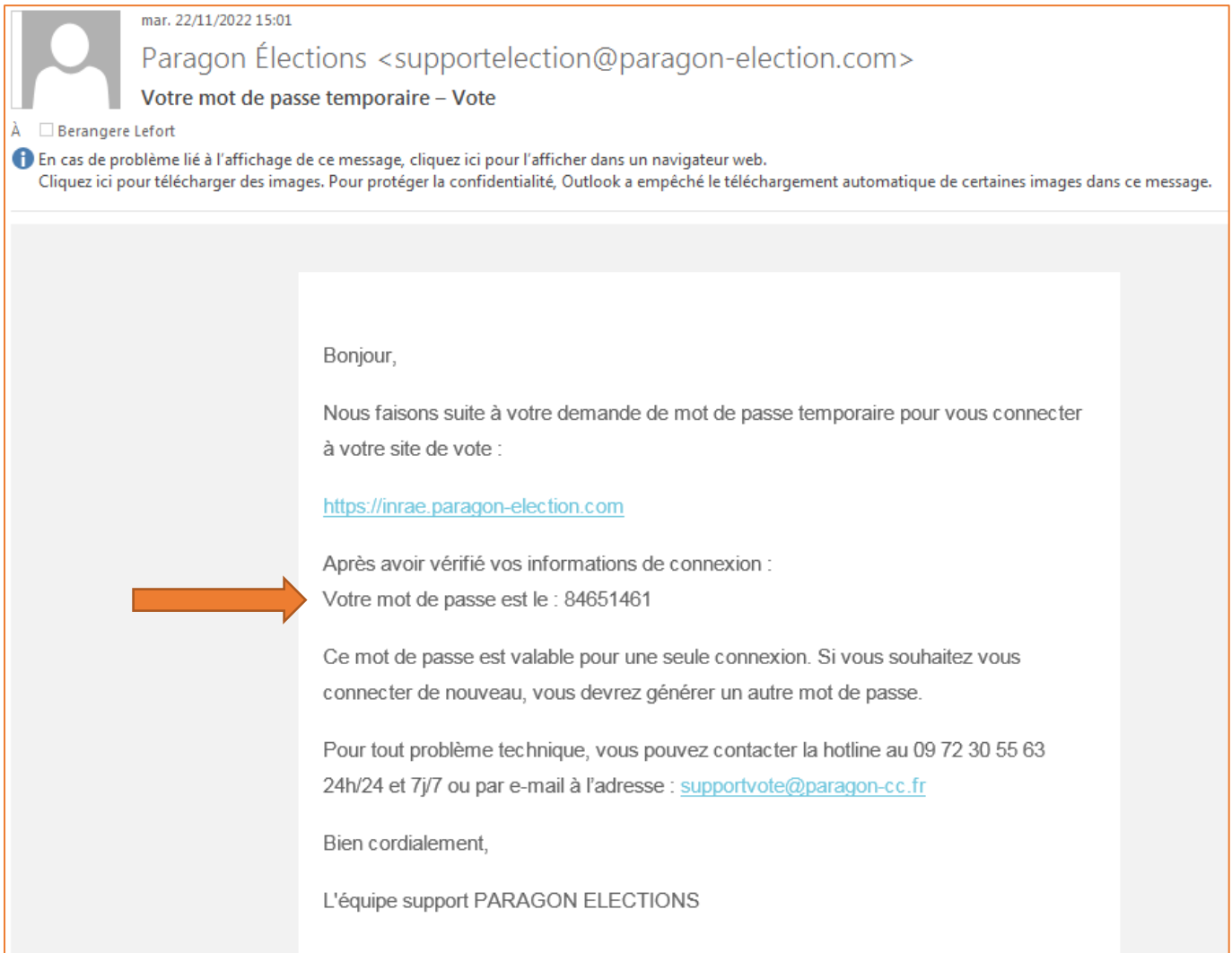
Comme vous le verrez, dans cette nouvelle fenêtre, vous allez retrouver le code d'accès et le département que vous avez déjà saisis au début, **et on vous demande, maintenant, de saisir un mot de passe.**

ETAPE 4

***** Vous allez chercher le mot de passe qui vous a été envoyé par mail quand vous avez donné votre adresse mail.**

Ci-dessous aperçu du mail que vous avez dû recevoir de la part de : « Paragon Élections

<supportelection@paragon-election.com> » **et ayant pour objet :** « Votre mot de passe temporaire – Vote »



***** Vous ouvrez ce message, vous recopiez le mot de passe temporaire, et vous revenez sur la plateforme de vote pour coller le mot de passe.**

(Remarque : Ce mot de passe est temporaire et n'est donc valable que pour une seule connexion. Si vous souhaitez vous connecter de nouveau, vous devrez générer un autre mot de passe.)

ETAPE 5

*** Vous retournez sur la plateforme de vote.

*** Vous mettez le mot de passe que vous venez de récupérer.

Aperçu ci-dessous :



The screenshot shows the INRAE login interface. At the top left is the INRAE logo. The main content area contains the INRAE logo again, followed by the instruction: "Pour voter, merci de vous connecter en saisissant votre code d'accès, votre Département de naissance (2 chiffres) et votre mot de passe temporaire." Below this are three input fields: the first contains "0123456789", the second contains "78", and the third contains "84651461" with a yellow highlight. An orange arrow points to the third field. Below the input fields are two buttons: a blue "Connexion" button and a red "Annuler" button. At the bottom is a link: "Je n'ai pas reçu mon mot de passe".

*** Puis vous cliquez sur le bouton « Connexion ».

ETAPE 6

- *** Vous accédez à une nouvelle fenêtre où apparaissent alors les scrutins pour lesquels vous êtes électeur :
- 1/ CAP de votre corps (CAP 1, 2, 3 ou 4 : selon que vous êtes chercheur, ingénieur, technicien ou adjoint) ou CCP si vous êtes contractuel
 - 2/ CSA de l'INRAE
 - 3/ CSAS de votre centre de recherche

Aperçu ci-dessous :

The screenshot shows the INRAE website interface for election selection. At the top, there is a header with the INRAE logo, an 'Espace de test' button, and a 'Déconnexion' button. Below the header, the text reads: 'Choisissez le premier scrutin pour lequel vous souhaitez voter. À la fin de votre premier vote, vous pourrez renouveler l'opération pour les scrutins suivants jusqu'à épuisement de tous vos scrutins.'

Three election options are listed in yellow boxes:

- Election CAP N°3 (TR)**: Election du 01/12/2022 08:00:00 au 08/12/2022 17:20:00 (Heure de Paris). A yellow button indicates 'L'élection n'est pas encore ouverte.' and a purple button says '> Voir ce scrutin'.
- Election CSA INRAE**: Election du 01/12/2022 08:00:00 au 08/12/2022 17:20:00 (Heure de Paris). A yellow button indicates 'L'élection n'est pas encore ouverte.' and a purple button says '> Voir ce scrutin'. A small grey button below says 'Voir ce scrutin, Election CSA INRAE'.
- Election CSAS IdF-Versailles-Saclay**: Election du 01/12/2022 08:00:00 au 08/12/2022 17:20:00 (Heure de Paris). A yellow button indicates 'L'élection n'est pas encore ouverte.' and a purple button says '> Voir ce scrutin'.

Vous pouvez choisir n'importe quel scrutin, dans l'ordre que vous voulez.

Cliquez par exemple sur le bouton « Voir ce scrutin » de la rubrique « Election CSA INRAE ».

Voilà ce qui apparaît :

The screenshot shows the INRAE website interface for the 'Election CSA INRAE'. At the top, there is a header with the INRAE logo, an 'Espace de test' button, and a 'Déconnexion' button. Below the header, the text reads: 'Vous visualisez ci-dessous les différentes listes candidates.'

A light blue banner at the top of the content area states: 'L'élection n'est pas encore ouverte. Elle débutera le 01/12/2022 à 08:00:00.'

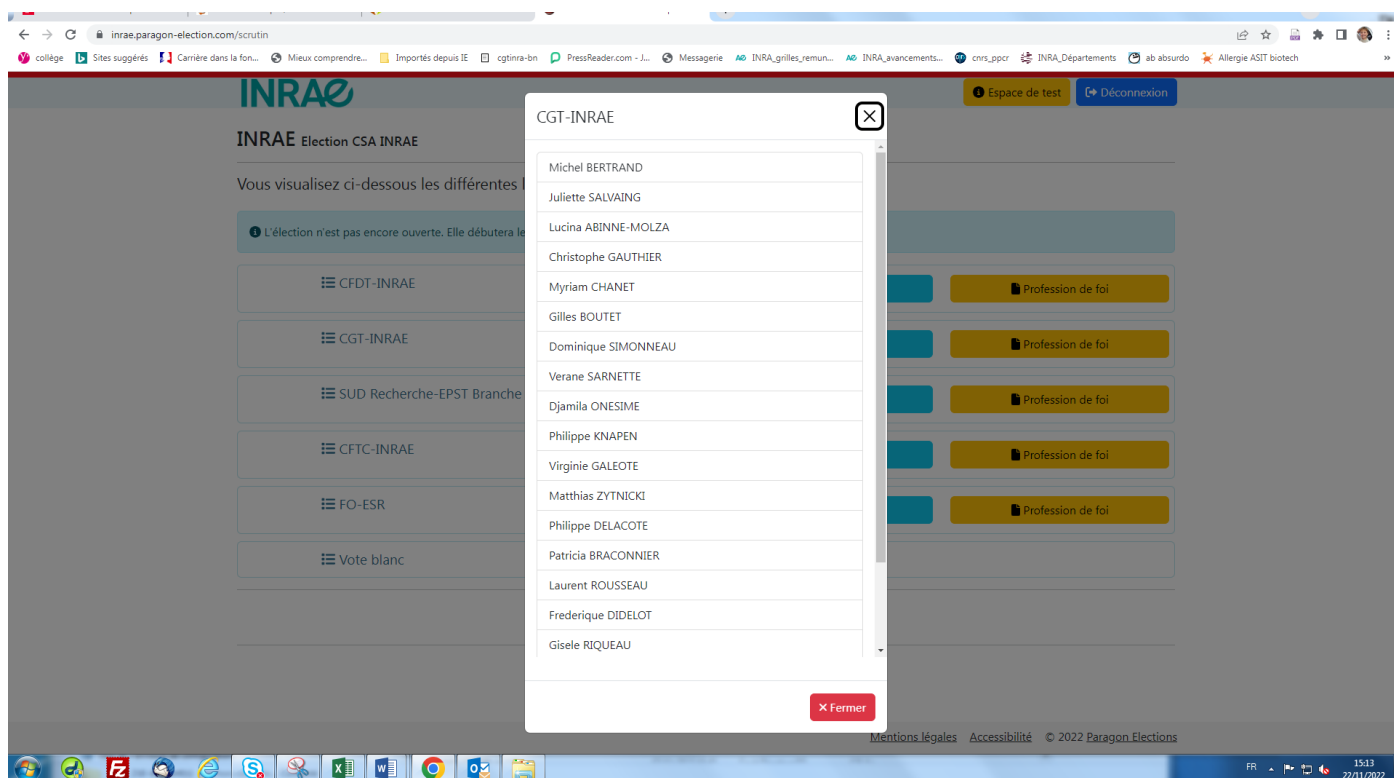
Below the banner, there is a list of candidate lists, each with a menu icon, the list name, a logo, a purple button 'Voir les candidats', and a yellow button 'Profession de foi':

- CFDT-INRAE (Logo: cfdt)
- CGT-INRAE (Logo: cgt)
- SUD Recherche-EPST Branche INRAE (Logo: sud)
- CFTC-INRAE (Logo: cftc INRAE)
- FO-ESR (Logo: FO ESR)
- Vote blanc (Logo: document icon)

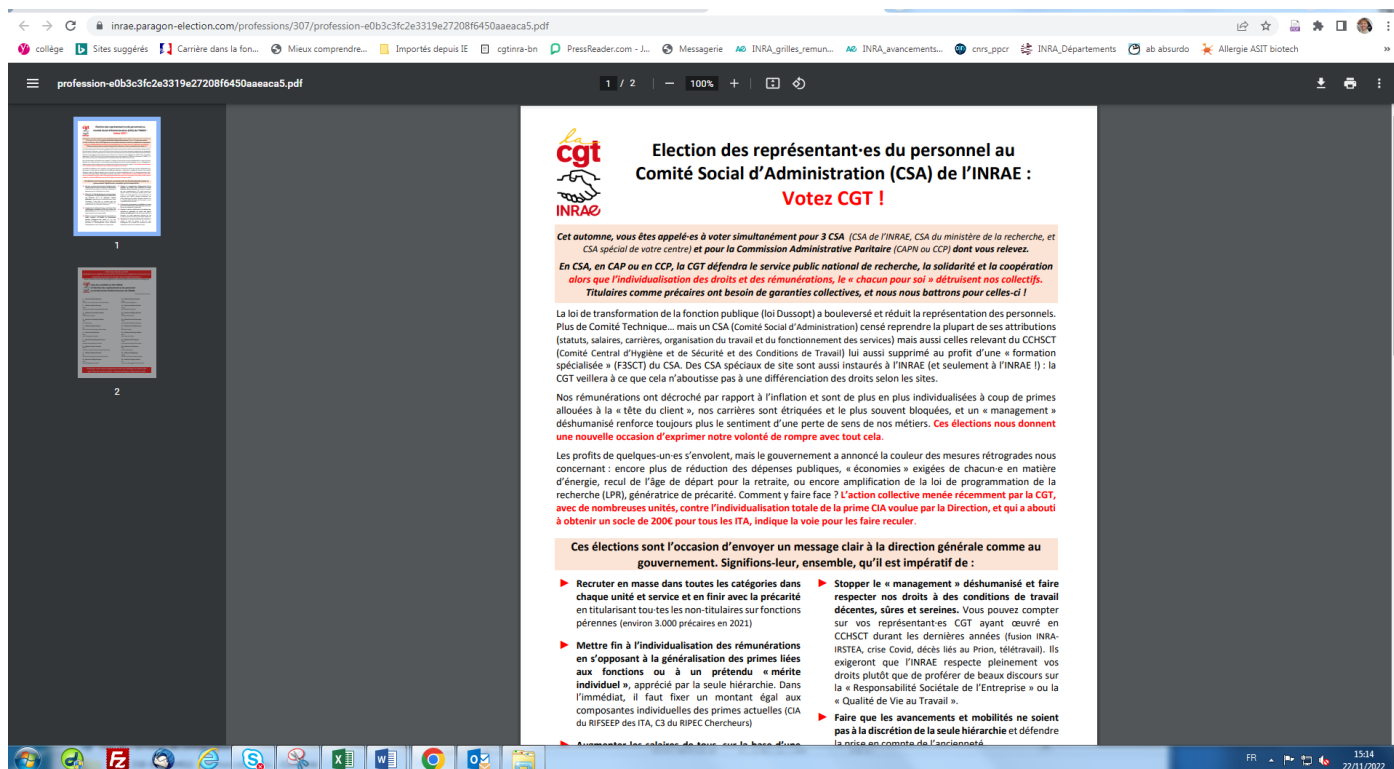
At the bottom of the page, there is a purple button labeled 'Retour'.

Attention pour le moment, c'est-à-dire jusqu'au 30 novembre, on ne peut pas voter, mais seulement visualiser pour chaque scrutin quels syndicats sont candidats, leurs candidats et leur profession de foi : il suffit de cliquer sur le bouton « Voir les candidats » ou sur le bouton « Profession de foi ».

Aperçu ci-dessous, ce qui apparait quand on est sur le scrutin « Election CSA INRAE » et qu'on clique sur « Voir les candidats » de la ligne CGT :



Aperçu ci-dessous, ce qui apparait quand on est sur le scrutin « Election CSA INRAE » et qu'on clique sur « Profession de foi » de la ligne CGT :



Attention, il faudra revenir sur la plateforme de vote, ou bien fermer cet onglet qui s'est ouvert dans votre navigateur.

Par la suite (à compter du 1^{er} décembre et jusqu'au 8), vous pourrez soit voter directement, mais en allant bien dans chacun des 3 scrutins, soit consulter chaque liste et chaque PF, pour chaque scrutin, comme décrit ici, puis votez « en connaissance de cause ».

Les 3 aperçus précédents seront donc un peu différents au moment de l'ouverture des votes, le 1^{er} décembre.

ETAPE 7 : le vote !

Attention : Si vous avez déjà parcouru les contenus de la plateforme de vote avant de pouvoir voter (= avant le 1^{er} décembre), ou si vous vous êtes déconnecté en cours de vote (= du 1^{er} au 8 décembre), il faut vous reconnecter et donc reprendre les étapes depuis l'étape 2, **et en ayant toujours le papier remis par votre GU.**

Ce papier est donc à conserver précieusement !!!

*** Sinon, à la suite de l'étape 6, vous cliquez sur la liste CGT : la liste va se réafficher avec le nom des candidats, et avec demande de confirmation sur le vote.

Vous pouvez encore faire marche arrière ou bien confirmer => vous confirmez dès lors que c'est bien la liste CGT qui s'est affichée.

Après cette confirmation, vous accédez à une fenêtre « accusé de réception » du vote : votre vote pour ce scrutin est alors définitif.

*** Après un premier vote, vous revenez automatiquement à la fenêtre affichant les scrutins auxquels vous êtes électeur, vous pouvez donc choisir le scrutin auquel vous n'avez pas encore voté.

NB : vous pouvez tout à fait vous arrêter, vous déconnecter, et revenir plus tard pour poursuivre vos votes. Le ou les premiers votes restent enregistrés (et vous ne pouvez plus les changer), vous pouvez voter sur le ou les scrutins restants et pour lesquels vous n'avez pas encore voté. Mais si vous êtes « sorti », il faut bien sûr vous reconnecter et donc redonner les 3 codes, le 3^{ème} étant à nouveau généré et renvoyé par email, comme détaillé dans les étapes 2 à 5.

Pour toute difficulté pour ces votes « Inrae », il y a une hotline

Tél : 09.72.30.55.63 ou supportvote@paragon-cc.fr

Vous pouvez aussi nous contacter, à la CGT

Tél : 01.39.53.56.56 ou cgt@inrae.fr

⇒ **3 votes à faire depuis cette [plateforme de vote électronique dédiée aux scrutins « INRAE »](#) : 1/ en CAP ou en CCP si vous êtes contractuel 2/ au CSA de l'INRAE et 3/ au CSAS de votre centre de recherche**

Les candidats CGT sont sur les listes **CGT-INRAE**



⇒ **Puis un 4^{ème} vote à faire, depuis une [autre plateforme de vote électronique \(vote au CSA du ministère\)](#) : voir explications sur notre [autre mode d'emploi](#)**

Pour cette élection, les candidats CGT (dont des agents INRAE) sont sur la liste **FERC-CGT**

